



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-71035>

Département(s) de publication : **06**

Annonce n° **24-71035**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : CTI Sophia-Antipolis

Correspondant : MME DAVAN Valérie, REFERENT

Adresse : 1035 ROUTE DES CRETES, 06560 Valbonne

Coordonnées :

Téléphone : 0492966032

Courriel : Valerie.davan@assurance-maladie.fr

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : L'objet du présent marché est un marché de mission maîtrise d'oeuvre relative à la réfection CFO compris suppression haute tension, CFA, SSI et sanitaires du site CTI Sophia-Antipolis. Les missions confiées au maître d'oeuvre seront les suivantes : - mission de base conformément aux dispositions au livre IV de la partie II du Code de la Commande Publique, - missions complémentaire OPC aux dispositions au livre IV de la partie II du Code de la Commande Publique;

Lieu d'exécution et de livraison : CTI Sophia-Antipolis 1035, route des crêtes, 06560 Valbonne

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le Maître de l'Ouvrage confie au Maître d'oeuvre, qui l'accepte, la mission ayant pour objet la réhabilitation et la remise aux normes, la réhabilitation et la modernisation de l'ensemble courant fort et courant faible du site CTI Sophia-Antipolis au 1035, route des crêtes 06560 Valbonne sur tous les niveaux.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les missions confiées au maître d'oeuvre seront les suivantes Mission de maîtrise d'oeuvre: base+exe+opc). L'objet de ce projet est d'effectuer des travaux de réhabilitation, la remise aux normes et la modernisation de l'ensemble courant fort et courant faible du site CTI Sophia-Antipolis au 1035, route des crêtes 06560 Valbonne sur tous les 3 niveaux. La liste des travaux ci-dessous est développée dans le programme : _ Suppression transformateur HTA/BT, _ Etude et remplacement si nécessaire des tableaux, _ Etude d'impact sur les réseaux ondulés, _ Contrôle des chemins de câbles et impact sur les faux plafonds et les luminaires existants, _ Purge de l'ensemble des équipements obsolètes, _ Recâblage complet des réseaux CFO/CFA et alimentation des postes en perche, _ Vérification et remises aux normes du SSI le cas échéant, _ Vérification et remises aux normes contrôle d'accès et alarme anti-intrusion, _

Installation d'une GTC avec compatibilité d'une GTB _ Liste non exhaustive. Le chantier se fera en site occupé, en opération « tiroir », dont le phasage constituera une réflexion importante pour la MOE. La surface totale du programme est de 1605m² SDP (surface de plancher).

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

18 mois à compter de la notification du marché.

Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services) : 01/11/2024

Date prévisionnelle de début des travaux : 01/09/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Sous fonds propres

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'entrepreneurs, de fournisseurs ou de prestataires de services : Il ne sera exigé aucune forme particulière au groupement attributaire.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. ;5212-1, L. 5212-2, L. 5212 5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. ;1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail (dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail)
- Si le candidat est établi ou domicilié à l'étranger, une déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il fournit à ses salariés des bulletins de paie comportant les mentions prévues à l'article R. 3243-1 du code du travail, ou des documents équivalents

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années

- Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants. Ces attestations indiquent le montant, l'époque et le lieu d'exécution des travaux et précisent s'ils ont été effectués selon les règles de l'art et menés régulièrement à bonne fin
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique
- Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
- Document prouvant que le candidat dispose d'une autorisation spécifique ou est membre d'une organisation spécifique pour pouvoir fournir, dans leur pays d'origine, le service concerné : En France, en application de la loi n 77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, les candidats devront être inscrits à l'ordre des architectes.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
- Formulaire DC 4, Déclaration de sous-traitance (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>)
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté

Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 05/07/2024 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 5 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :
0122024060030

Renseignements complémentaires : Le CTI Sophia-Antipolis est un établissement privé gérant un Service Public. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de confier à l'attributaire du marché, en application de l'article R.2122-7 du code de la commande publique, des marchés ayant pour objet la réalisation de prestations similaires à celles qui lui seront confiées au titre du marché dans le cadre d'une procédure négociée sans publicité ni mise en concurrence. La durée pendant laquelle ces nouveaux marchés pourront être conclus ne peut dépasser trois ans à compter de la notification du présent marché. Les candidats qui le souhaitent pourront effectuer une visite des lieux, pour permettre l'établissement de leur offre. Ces visites s'organisent : Sur Rendez-vous, parmi les différentes dates proposées : Les Mardi de 9h00 à 16h00, Les Mercredi de 9h00 à 16h00, Ces visites pourront être groupées. Le niveau d'information communiqué sera le même pour tous les candidats. La participation à ces visites sont à confirmer auprès de : M. Jérémie NAULET (Gestionnaire Immobilier et Logistique) : 04 92 96 60 03 jeremie.naulet@assurance-maladie.fr

Section 12 - Adresses complémentaires

Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus : PLACE

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2529666&orgAcronyme=s7h>

Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus : PLACE

Coordonnées :

Adresse internet : <https://www.marches-publics.gouv.fr/?page=Entreprise.EntrepriseAdvancedSearch&AllCons&id=2529666&orgAcronyme=s7h>

Date d'envoi du présent avis à la publication : 18/06/2024